



Fameuse case 43, que remplir ??

Par **Amel**, le **07/03/2008** à **18:35**

Bonjour à tous, rnrnJe suis une petite nouvelle sur ce site.rnJe recherche en fait un(e) franco-algérien qui s'est marié(e) à un(e) algérien(ne) en Algérie.rnJe vous explique et votre aide serait super bienvenue !rnrnJ'ai reçu ma transcription de mariage fin Janvier dernier.rnMon mari a un rdv avec le consulat de Oran le 1er Avril prochain et c'est pas un poisson d'Avril.rnrnLe hic, c'est que j'ai un gros doute sur la case 43 du visa court séjour.rnEn fait, on demande à ce que le n° de passeport du conjoint français soit mentionné. Sauf que comme j'ai la double nationalité, j'ai pas de passeport français, j'en ai pas besoin pour aller en Algérie.... Pensez-vous qu'on peut par défaut mettre le n° de CI Francaise ???rnrnMille merci pour votre aide !rnAmel.